



# LE ROANNAIS,

## JOURNAL DE LA VILLE ET DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE.

AGRICULTURE, COMMERCE, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Le ROANNAIS paraît tous les *Samedis*. — Prix de l'abonnement, *payé d'avance*, 12 fr. par an, et 14 fr., hors du département de la Loire. — Les lettres et l'argent doivent être affranchis. — On s'abonne, à ROANNE, au Bureau du Journal, au Phénix; à PARIS, à l'Office-Correspondance d'Auguste de Vigny et Comp., rue des Filles-St.-Thomas, 5 (place de la Bourse), où l'on reçoit aussi les annonces. — PRIX DES INSERTIONS : 20 CENTIMES LA LIGNE.

ROANNE, 8 Juin.

Par ordonnance du Roi, M. Massard, avocat, a été nommé juge de paix du canton de Roanne, en remplacement de M. Bedin, décédé.

— Par un arrêté en date du 5 courant, M. le maire de Roanne accorde un nouveau délai de 8 jours aux personnes qui auraient encore des exhumations à faire dans l'ancien cimetière de la ville.

Pendant ce délai, toute personne ayant droit aux signes extérieurs existants, tels que croix en fer ou en bois, pierres tumulaires, etc., pourra être autorisée à les enlever après avoir justifié par écrit de ses droits à la possession.

Les personnes empêchées par les frais résultant des exhumations et transferts, et dont le désir serait de remplir cette œuvre pie, pourront se faire inscrire à la Mairie, au bureau de M. le Commissaire de police, en indiquant la tombe qu'elles auront préalablement bien reconnue. Puis il sera procédé aux exhumations, par série, collectivement et dans l'ordre de l'inscription, pour les restes trouvés être réunis et transférés au nouveau cimetière, dans une tombe commune.

Les frais occasionnés par les fouilles, soit de recherche, soit de réinhumation, seront payés par les personnes inscrites et partagés entre elles. Ces frais, ainsi partagés, n'excéderont probablement pas deux francs par

exhumation. Toutefois, la personne qui voudrait qu'un transfert fût opéré séparément, et non réuni à la série dont il ferait partie, suivant l'ordre d'inscription, pourra y être autorisée; mais alors elle devra supporter les frais ordinaires prévus et arrêtés par le règlement affiché au cimetière.

— Dimanche dernier, la caisse d'épargne de Roanne a reçu, de 4 déposants, la somme de 112 francs, elle a remboursé celle de 892 francs.

— Le 28 mai, un enfant de 2 ans et 1½, appartenant au sieur Michel Berger, s'est noyé dans une mare à Briennon.

— Le 1.<sup>er</sup> juin, le nommé Joseph Duverger a été écrasé par un wagon sur le chemin de fer d'Andrézieux à Roanne, au lieu dit les Balmes.

— Le 6 juin la police de Roanne a arrêté une bande de jeunes voleurs dont le plus âgé n'a que 15 ans. Ces petits malheureux, qui s'introduisaient dans les maisons en mendiant exploitaient depuis long-temps les foires des environs, et y commettaient de nombreux vols. Deux d'entre eux ont déjà subi une condamnation de 3 mois de prison.

— Les nouvelles de Rive-de-Gier sont de plus en plus favorables au maintien et à la durée de la tranquillité qui règne depuis près d'un mois dans cette partie du bassin houiller. Partout les ateliers sont au grand complet. De nouveaux puits même sont ouverts, et, à la

nature des rapports entre les directeurs, gouverneurs et ouvriers, on peut conclure que chacun a à cœur d'oublier le passé.

L'annonce d'un incendie dans le puits Varray, concession du Sardon, est fort exagérée, et c'est à tort qu'on en fait peser la responsabilité sur la cessation bien antérieure des travaux. En effet, les ouvriers, tout en refusant de descendre dans les mines, n'ont cessé de protester de leur empressement à descendre dans les puits au premier signal d'incendie, et il est notoire que pendant tout ce temps-là il y a eu dans les mines des boiseurs et autres ouvriers chargés de prévenir les dégradations que l'on pouvait redouter.

— Par ordonnance royale, M. Fond, maire de Valbenoite, vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

— Un concours pour des emplois de chirurgien élève sera ouvert à Lyon, le 1.<sup>er</sup> août prochain. Les candidats qui voudront s'y présenter devront en faire la déclaration à M. de Pontbriand, sous-intendant militaire employé dans ladite ville, place Louis XVIII, n.° 13, et trouveront à la sous-intendance de chaque département le programme des conditions exigées.

— Nous remarquons les chiffres suivants dans une note curieuse sur les céréales. Dans la période de 27 ans qui s'est écoulée de 1815 à 1841, dix-sept récoltes ont été insuffisantes et ont rendu nécessaire l'introduction du blé

### FEUILLETON.

#### DIX-HUIT ANS DE CAPTIVITÉ A ALGER,

ou

#### SOUVENIRS D'UN ANCIEN ESCLAVE.

Il existe encore à Mardore, canton de Thizy (Rhône), un homme qui a été dans sa jeunesse, victime de la piraterie. Son nom est Philibert Sirot, mais il n'est presque connu que sous celui de *Barbare*, surnom qui lui fut donné après son retour, à cause de son long séjour dans la *Barbarie*. C'est un bon vieillard aux cheveux blanchis, au dos arqué; un bâton sert d'auxiliaire à ses jambes affaiblies; mais dites-lui que les Français ont remporté des avantages sur les Bédouins, dans tel ou tel endroit, alors, vous verrez sa satisfaction éclater; il se redressera comme par enchantement; il manifestera le désir de pouvoir encore aller en Algérie se venger des mauvais traitements qu'il y a reçus; et dans un discours où figureront tour-à-tour le français, le patois, l'arabe et l'espagnol, il vous donnera une description exacte du pays. Milianah, Médeah, Mascara, Tlemcen et autres noms

que nous avons peine à prononcer, lui sont aussi familiers que ceux des hameaux de sa commune. Laissons-le lui-même raconter son histoire, car c'est en quelque sorte sous sa dictée que j'écris ces lignes. Seulement, pour ne pas paraître trop prolixe, je me bornerai à n'en rapporter que les faits principaux.

« Je suis né à Mardore où j'habite encore; j'y vins au monde dans les dernières années du règne de Louis XV. Dès ma première jeunesse, je me sentis un goût décidé pour les voyages. Ennuyé des travaux de la campagne, je me fis colporteur; mais ayant exercé quelque temps ce métier, je le quittai, et je m'enrôlai à Romans en Dauphiné. Après avoir été en garnison dans plusieurs villes du midi, mon régiment reçut l'ordre de passer en Espagne, lorsque la France lui envoya des secours. J'y restai deux années entières; ensuite nous passâmes à Oran, que les Espagnols possédaient dans ce temps-là.

« O instabilité des choses humaines!... je venais comme guerrier sur une plage, où je devais bientôt revenir comme captif. Nous demeurâmes près de six mois à Oran; je m'y trouvais lors d'un terrible tremblement de terre qui faillit anéantir la ville. J'étais en faction sur les remparts pendant la secousse; je fus obligé de me retenir à l'affût d'un canon, pour ne pas être renversé. Il y eut quantité de maisons qui s'é-

croulèrent, et un grand nombre de personnes écrasées sous ces ruines.

« Rappelés en France, on nous conduisit à Antibes. Là, nous reçûmes l'ordre de passer dans l'île de Corse. Déjà presque tout mon régiment était parti pour cette destination; il n'en restait plus à Antibes que ma seule compagnie, lorsque, je n'ai jamais su pourquoi, on nous fit monter à bord d'un vaisseau marchand napolitain. Nous étions à la hauteur de Monaco, lorsque la vigie signala un pirate. Nous essayâmes vainement de fuir; le navire algérien était trop bon voilier, et après une faible résistance, nous fûmes obligés de nous rendre. On nous transporta tout à bord du bâtiment ennemi. Chefs, soldats et matelots, notre sort fut commun; car nous avions tous la même perspective, c'est-à-dire les fers. Notre vaisseau fut traîné en remorque, et bientôt nous arrivâmes dans le port de Tunis.

« Dès que les pirates nous eurent mis à terre, nous dépouillèrent très-habilement de tout ce que nous possédions, ne nous laissant que les vêtements les plus indispensables pour nous couvrir. Ensuite nous fûmes tous conduits par terre et à pied à Constantine, de là à Alger. On se ferait difficilement une idée de nos souffrances; obligés de faire une route de près de 150 lieues, les pieds nus et déchirés par les





étranger. En 1838, ces blés ont concouru pour 1/25 à la consommation. Il y a deux ans, la France a payé à l'étranger, rien que pour le froment, 92 millions; elle en avait acheté en 1817 pour 72 millions. L'importation s'est élevée une seule fois (en 1831) à 4 millions d'hectolitres; elle a été en moyenne de 800,000 hectolitres par an dans la période de 27 ans, de 1815 à 1841. Par conséquent, c'est en vingt-sept ans; 464 millions de francs de dépenses en achat de blé à l'étranger, auquel nous payons pour le froment un tribut annuel d'un peu plus de 17 millions de francs.

Ce déficit peut être comblé par la culture en froment de 163 mille hectares de plus que le nombre d'hectares actuellement consacrés à cette céréale. Il prouve aussi l'utilité de multiplier les grandes voies de communication.

— Mademoiselle M. L. est sous tutelle; elle a de beaux yeux, des joues vermeilles, une taille bien prise; comment avec cela et une dot par-dessus pouvoir manquer de prétendants?

La jolie fille a donc été recherchée; quatre fois déjà, il y a eu des fiançailles, des cadeaux de noces et des bancs publiés à l'église, et quatre fois aussi la fiancée, oubliant les doux serments, a éconduit les futurs époux déçus. Est-ce amour de la liberté? Est-ce caprice de jolie femme? ou bien est-ce un moyen de garnir sa garde-robe et son écrin, comme veulent le dire tout bas de méchantes langues? on l'ignore; mais ce qu'on sait, c'est que M. F., le quatrième des amants malheureux, ne voulant pas suivre le généreux exemple de ses trois devanciers qui se sont retirés sans mot dire, a assigné sa cruelle à l'audience de la semaine dernière, et que M. le juge de paix de Roanne, faisant droit aux conclusions du plaignant, vient de condamner le tuteur, et ce malgré les bonnes raisons de la belle pupille, au paiement d'une somme de 92 francs, ou à la restitution des cadeaux.

Le *Mercurie Séguisien* vient de publier un article remarquable au sujet des études qui se font pour l'ouverture d'un canal d'irrigation de la plaine du Forez. Nous empruntons à cet article, qui s'appuie sur un grand travail fait il y a déjà plusieurs années par M. Baude, député de Roanne, les passages suivants:

Depuis longues années, les hommes les plus capables et qui ont le plus à cœur la prospérité du département, réclamaient avec instance l'exécution de ce projet dont les études viennent d'être ordonnées,

aspérités des chemins, sans garantie contre les ardeurs d'un soleil brûlant, accablés de coups de bâton qui, à la moindre obstination, au plus léger signe de mécontentement de notre part, pleuvaient sur nous; après des peines inouïes nous arrivâmes enfin, tous blessés et harassés de fatigues.

» Aussitôt arrivés à Alger, on procéda à la vente et au partage des esclaves. J'échus à un dignitaire de la maison du Dey. Les premiers temps de ma servitude furent très-pénibles; j'étais maltraité presque journellement, sans qu'il me fut possible d'entrevoir un terme à mes maux. L'intelligence même où j'étais de la langue, m'exposait à des quiproquos dans l'exécution des ordres de mes maîtres, et à un redoublement de sévices. Heureusement je connaissais un peu l'espagnol, et par ce moyen je pouvais me faire entendre; mais j'eus bientôt appris l'arabe, et sur la fin de ma captivité, je parlais cette langue aussi bien que le français.

» Je ne restai pas bien long-temps dans ma première place; on me vendit au chef de la milice d'Alger; ce chef se nommait *Sidi Ali Haag*; c'était un excellent homme, comparativement au caractère féroce de ses concitoyens, et ma liberté à part, je n'étais pas malheureux. Pendant l'espace de plus de douze ans que je restai à son service, je n'eus jamais à me plaindre

et le Conseil général lui-même les appuyait de tous ses vœux. Mais ce n'est pas seulement comme canal d'irrigation que ce projet mérite le concours de tous les citoyens et tout l'appui de l'administration supérieure; c'est encore comme canal de petite navigation. Par là, il se lie essentiellement aux intérêts de l'industrie aussi bien qu'à ceux de l'agriculture. C'est aussi à ce double point de vue que la question a été approfondie par le député actuel de la ville de Roanne, M. Baude, un des hommes à qui de longues études spéciales donnent le plus d'autorité en cette matière.

Avant d'exposer ses vues particulières, M. Baude commence par un coup-d'œil général sur notre situation géographique qu'il expose ainsi:

« Si l'on jette les yeux sur la carte de France, on la voit partagée en divers bassins dont chacun se distingue par des productions qui manquent à d'autres: au milieu de cette réciprocity de besoins et de ressources, il est impossible de ne pas remarquer combien le cours de la Loire est heureusement situé pour servir de lien à plusieurs de ces contrées et féconder les uns par les autres mille germes de prospérité que l'isolement rend stériles.

» Les hautes montagnes dont elle descend souffrent à regret une pénible culture, aux dépens des forêts dont la nature les avait garnies, comme d'une réserve ménagée aux terrains inférieurs, qui ont une autre destination; en les quittant, elle arrose elle-même ou par ses affluents les bassins houillers de Saint-Etienne, de Decize, du Creusot, et offre leur combustible à l'industrie des départements du Centre, de l'Ouest et des bords de la Seine. Les vins qui mûrissent sur ses bords suivent la même route; elle les dépose, avec les fers de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, dans des contrées qui manquent de ces produits et qui peuvent rendre à celles qui les leur envoient, des grains et mille richesses industrielles dont celles-ci sont privées ou mal pourvues; les tributs des bords de la Loire arrivent enfin à la mer pour être échangés contre les objets qui remontent le fleuve et vont satisfaire les besoins de l'intérieur: par exemple le sel, matière d'une consommation de 280,000 quintaux métriques pour les seuls départements qu'arrose immédiatement cette rivière, les produits de nos pêcheries, les denrées coloniales, etc., etc.

» Du côté du Rhône, un autre tableau se déroule, et la liaison des deux bassins donne à la prospérité de chacun un nouvel essor. Le midi de la France demande des grains, des fers, de la houille et les produits multipliés des industries qu'elle anime; il offre les marchandises de l'Océan et de la Méditerranée, les cotons, les laines, les sels, les vins, les huiles.

Telle est l'heureuse situation qui nous est faite et que M. Baude esquisse à grands traits; mais nous sommes loin d'en avoir recueilli tous les avantages, et cela parce que les efforts de l'art ne sont pas venus achever ce qu'a si bien commencé la nature. Nous sommes entre deux grands fleuves, qui vont à des points opposés, mais nous n'avons pas encore su faire disparaître le court espace qui les empêche de communiquer l'un à l'autre. La Loire commence, pour ainsi dire, à nos pieds; mais nous n'avons pas su avantager la rendre assez forte ni assez régulière, pour profiter de ce voisinage. C'est ce que le député de Roanne constate avec beaucoup de précision dans les lignes suivantes:

« On cesse d'être étonné du peu de développement qu'ont pris tant de germes de prospérité, quand on considère l'état de la navigation de la Loire: elle commence à Saint-Rambert, à trois lieues de St-Etienne; on n'en part qu'au moment des crues, qui sont souvent séparées par des espaces de trois à quatre mois; ces crues s'écoulent rapidement, et le trajet du point

de lui. Aussi devais-je en remercier la Providence, puisque mes compagnons qui travaillaient dans le port et autres lieux publics, étaient traités plus mal que nous ne traitons en France les bêtes de somme.

» J'eus bientôt gagné la confiance de mon nouveau maître, je dirais même son amitié: j'étais employé chez lui en qualité de commissionnaire. Il m'envoyait dans les tribus porter ses ordres; j'étais très-bien reçu, non par rapport à moi-même, mais en considération du chef que je servais. Je remarquai qu'il jouissait d'un grand pouvoir. Il m'envoyait aussi dans ses propriétés, porter la nourriture aux Kabiles (ou paysans des montagnes), qui y travaillaient. C'était une classe de peuple abjecte. Ils travaillaient presque pour rien; ils s'élançaient sur la nourriture que je leur portais, et semblaient la dévorer; pour peu que j'ajoutasse quelque fois à leur ordinaire, j'étais sûr de me faire bien aimer d'eux.

» J'étais aussi parfois réclamé par les capitaines des bâtiments pirates; sachant que j'étais Français, et que je connaissais un peu la langue espagnole, ils m'employaient comme interprète. Ainsi, j'étais forcé d'assister à leurs brigandages, et de les suivre dans leurs courses vagabondes; souvent nous apercevions les côtes de France. Jugez quel était mon supplice de voir ma patrie, et de me sentir dans l'esclavage;

de départ à Briare dure quelquefois six mois; les eaux sont si basses, qu'il faut des bateaux susceptibles de contenir 900 hectolitres, pour en porter de 2 à 300 de Saint-Rambert à Roanne, et de 300 à 450 de Roanne à Briare, de sorte que ces frais de conduite sont plus du triple de ce qu'ils seraient à pleine charge. Les chargements et déchargements que nécessite un ordre de choses si défectueux, les risques, les avaries de cette navigation grossissent le chapitre des dépenses; enfin, comme la rivière ne se remonte que jusqu'à Digoin, et à très-petite charge, un bateau ne fait, pour ainsi dire, jamais qu'un voyage, au terme duquel il est vendu aux ateliers de déchirage, environ le sixième de ce qu'il a coûté. Ainsi les échanges sont exclus de ce commerce que les dangers et les lenteurs de la navigation restreignent aux matières les plus grossières.

La Loire est donc une de ces rivières que l'Anglais Smeaton trouvait moins faites pour porter des barques que pour alimenter des canaux parallèles; et si c'est une loi immuable des sociétés humaines qu'aucun projet d'utilité ne reçoit sa sanction que du temps et du besoin, l'insuffisance des services qu'on tire actuellement de cette rivière s'explique d'elle-même; mais on peut espérer et prédire, à cet égard, de grands et prochains changements.

Cette pensée, M. Baude la développe en observant la navigation actuelle de la Loire et les besoins qui s'y font sentir. Il expose les puissants avantages que le canal projeté rapporterait à toute l'industrie et à tout le commerce du bassin de la Loire; puis, abordant les intérêts de l'agriculture, il ajoute:

« Quoique tout ce qui profite à l'industrie et au commerce profite également à l'agriculture, le canal proposé influerait sous trop de rapports sur sa prospérité, pour nous en tenir à cette réflexion.

» Que demande partout l'agriculture aux gouvernements? des communications: ce sont les seuls encouragements essentiels qu'ils lui doivent, les seuls qu'elle puisse ne pas tenir d'elle-même. Pendant les dernières disettes, le prix des grains s'est élevé dans certaines contrées au double de ce qu'il était dans d'autres peu éloignées; des communications faciles auraient enrichi une province et prévenu la disette dans l'autre: et, sans demander au passé des exemples, les départements de l'intérieur souffriraient-ils autant l'avilissement du prix des grains, si des canaux bien entendus rendaient certains ports aussi accessibles à leurs blés qu'ils le sont à ceux de l'étranger?

» La difficulté des transports arrête d'une autre manière l'essor de l'agriculture; l'Angleterre et notre pays offrent sous ce rapport un contraste riche en conséquences. Nos fermes sont réduites aux engrais animaux et végétaux de la localité. En Angleterre, outre ceux des villes, des marnières immenses, des carrières de chaux qu'on exploite avec des chemins de fer et des machines à vapeur, répandent leurs produits fécondant sur des espaces proportionnés au bon marché des transports: traversant alternativement des terrains différents, le canal proposé enrichirait plusieurs contrées de ces grandes exploitations qui manquent encore chez nous à l'industrie et à l'agriculture.

Ainsi, quand il ne ferait qu'ouvrir à celle-ci les plus vastes combinaisons de consommations et de produits, elle aurait bientôt changé d'aspect dans le pays, qu'il arroserait; si grands que soient ces avantages, ils ne sont pas les seuls qu'elle en doit retirer.

Ceux qui ont voyagé dans le nord de l'Italie ont admiré ces grandes dériviées du Pô de l'Adda, du Tésin, fruits d'un régime municipal dont les bienfaits ont quelquefois consolé ces belles contrées des désor-

que de fois j'ai désiré qu'un vaisseau européen nous attaquât, et nous fit tous prisonniers! De retour à Alger, je reprenais mes occupations accoutumées.

Il y avait à-peu-près quatre ans que je servais le chef de la milice d'Alger, lorsque je le suivis dans un voyage qu'il faisait à Tombouctou dans le royaume de Soudan. D'abord, nous allâmes à Maroc compléter la caravane qui fut très-nombreuse; il nous fallut plusieurs mois pour traverser le désert; ce voyage était loin d'être un voyage d'agrément: tantôt perchés sur le dos raboteux d'un dromadaire, tantôt marchant sur un sable enflammé, n'ayant qu'une eau corrompue, qui était renfermée dans des outres, pour nous désaltérer, nous étions encore étouffés par le vent du désert qui semble sortir d'une fournaise embrasée. Nous arrivâmes enfin à Tombouctou: je croyais voir une belle et spacieuse cité; mais cette ville n'était composée que d'un amas considérable de huttes; seulement le palais du roi peut exciter la curiosité par son immense étendue; les habitants sont tous noirs, presque sans vêtements et encore bien moins de civilisation. Le but de notre voyage était de faire des échanges et d'acheter des esclaves; car dans ce pays, les enfants sont vendus par leurs parents: et plus ceux-ci en ont, plus ils se croient riches. Je ne désirai certainement pas retourner à Tombouctou, et



dres de l'anarchie, de la rage et de la stupidité de leurs tyrans. Retenues sur des lignes à-peu-près horizontales, le long des plaines inclinées d'où l'on commence à s'élever vers les Alpes, les eaux s'échappent de distance en distance par des rigoles d'irrigation, s'étendent successivement sur tous les champs inférieurs, et ne rentrent dans leur lit que lorsqu'il ne reste plus rien à fertiliser. Ces mêmes eaux fournissent des forces motrices à de nombreuses usines.

En appliquant ainsi à des rivières ce qui ne s'est ailleurs pratiqué que sur des ruisseaux, les Italiens ont transformé des provinces entières en véritables jardins, où la succession pressée des récoltes semble devancer la marche du temps et ne laisser aucun repos à la terre.

### NOUVELLES DIVERSES.

— M. Remy de Campeau, receveur de l'Eure, nommé à la recette de Saône-et-Loire, en remplacement de M. de Valory, n'a point accepté ces fonctions. — Par ordonnance royale du 19 mai, M. Rodolphe Saillard, actuellement receveur-général à Orléans, a été choisi pour le remplacer. (*Bien Public.*)

— Dans la séance du 31 mai, la Chambre des pairs a renvoyé au ministre de l'intérieur une pétition de M. le marquis de Jouffroy, qui annonce avoir découvert un système de chemins de fer plus avantageux que l'ancien, et qui demande l'expérimentation des nouveaux procédés sur une grande échelle, avant qu'on autorise l'établissement de nouveaux chemins de fer.

— La chambre des députés a pris en considération une proposition de M. de Saint-Priest sur la réforme postale, qui porte à 2 décimes le minimum et à 3 décimes le maximum d'un port de lettre.

Espérons que la suppression du décime rural dont il n'est point fait mention, trouvera quelques défenseurs à la chambre.

— Un horrible incendie vient de détruire presque en entier le village de Villon, arrondissement de Tonnerre (Yonne). Deux cents maisons et l'église sont devenues, dans la journée du 2 mai, la proie des flammes, qu'alimentait un vent violent. Il n'est resté debout que douze bâtiments plus ou moins endommagés. Une population de 600 âmes se trouve aujourd'hui réduite au plus affreux dénuement.

— La représentation donnée vendredi par le Grand-Théâtre, au bénéfice des incendiés des Brotteaux, a produit 1,264 fr. 4 c., qui ont été immédiatement versés entre les mains de droit pour être distribués aux plus nécessiteux.

— Un industriel de Chollet vient, dit-on, de trouver le moyen de réduire la consommation de la houille, dans les machines à vapeur, au neuvième de ce qu'elles consomment habituellement, sans augmentation du prix des machines.

— On mande d'Auch, le 24 mai :

« La longue instruction concernant l'empoisonnement de Riguepeu est enfin terminée. Avant-hier, la chambre du conseil a mis en prévention le sieur Meilhan, déjà en état d'arrestation, et la dame veuve Lacoste, dont on n'a pu découvrir encore la retraite. »

« Les personnes que M.<sup>me</sup> Lacoste a chargées de ses intérêts continuent à affirmer qu'elle se présentera. M.<sup>me</sup> Lacoste ne paraît pas avoir déserté le pays. Elle a trouvé, dit-on, un asile dans un département voisin, où elle a des relations nombreuses de parenté, d'amitié et d'intérêts. Il paraît certain que cette affaire sera portée aux assises de juillet, s'il y a mise en accusation. »

dans la suite, je fus bien aise que mon maître n'en reprit pas l'idée.

Je le suivais aussi tous les trois ans à Constantinople, lorsqu'il allait porter les tributs au Grand-Seigneur. Ensuite, il allait faire des recrues pour le service d'Alger (car presque tous les militaires étaient Turcs) soit à Smyrne, soit à Patras et dans plusieurs autres villes de la Turquie.

Au temps de l'expédition des Français en Egypte, il y alla pour porter des secours aux mameluks. Un jour que nous étions à bord d'un vaisseau qui faisait feu sur un petit fort détaché qui était au pouvoir des Français, ils me forcèrent d'aider dans la manœuvre; ainsi je me voyais contraint de me battre contre mes compatriotes; le fort fut bientôt démoli. Chose étonnante! j'avais un frère qui y était, et qui faillit périr sous les ruines (c'est lui qui me l'a raconté depuis). Ainsi, sans le savoir, j'aurais contribué à la mort d'un de mes parents.

Quelques temps après, j'étais de retour à Alger. Quelques-uns de mes compagnons d'infortune voyant un vaisseau européen qui était à l'ancre non loin des côtes, complotèrent de fuir. Je fus mis dans le secret, et, pour mon malheur, je me laissai séduire. A une heure marquée nous devions essayer d'aborder le navire à la nage; mais un autre Français qui était au service du Dey, et moi, nous étions en retard,

— M. Lamitte a fait un testament par lequel il laisse l'usufruit de toute sa fortune à sa veuve. Il a nommé trois exécuteurs testamentaires, qui sont M. le docteur Delaberge, M. Aumont-Thiéville, notaire, et M. Lebaudy, l'un des gérants de la caisse du commerce et de l'industrie.

— UN ROMAN INÉDIT DE NAPOLEON. — La Gazette de Posen annonce que la bibliothèque du comte Titus Dzialynski, à Kornik, près de Posen, possède le manuscrit autographe d'un roman que Napoléon avait commencé, sous le titre de *Clisson et Eugénie*. A la demande du comte Dzialynski, le duc de Bassano a fait constater l'authenticité de ce manuscrit par une commission composée de M. Charles Montholon, du baron Fain et du baron Monnier. Cette bibliothèque possède aussi le projet de Napoléon de prendre le commandement de l'armée du sultan. Cette pièce n'est pas écrite mais annotée de sa main. Les personnes qu'il avait choisies pour l'accompagner en Turquie étaient Sogis, Rolland, Marmont et Aquito. Le comte Dzialynski possède encore d'autres autographes de Napoléon.

— On écrit de Vienne, le 23 mai, à la Gazette d'Augsbourg :

« D'après des lettres que nous recevons de Goritz, l'état de M.<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême a singulièrement empiré. L'hydropisie s'est déclarée, et maintenant il n'est plus aucun espoir de sauver le malade. »

STATISTIQUE JUDICIAIRE. — Le Moniteur a publié ces derniers jours le compte-rendu de la justice criminelle pendant l'année 1842. Nous empruntons à ce compte-rendu les détails statistiques suivants :

Classification des délits jugés en 1842 : Coups et blessures volontaires, 16,554; diffamations et injures, 3,924; délits divers contre les mœurs, 1,374; rupture de ban, 3,095; mendicité, 3,478; vagabondage, 4,265; outrages et violences envers des magistrats ou des agents de la force publique, 5,640; rébellion, 2,333; banqueroute simple, 397; abus de confiance, 1,417; escroquerie, 1,645; vols simples, 23,845.

Nombre des prévenus poursuivis en police correctionnelle : 192,529.

Résultat des poursuites : 169,222 ont été condamnés; acquittés, 23,307.

Récidives criminelles. — Sur les 6,953 accusés traduits, en 1842, devant les cours d'assises, 1,733. Depuis 1826, le nombre des récidives a toujours été en augmentant. En 1827, il était de 13 sur cent libérés; en 1834, de 20; en 1840, de 23; et enfin, en 1842, de 24 sur cent.

Suicides. — Le nombre des suicides a continué de s'accroître : en 1842 il s'est élevé à 2,866, tandis qu'en 1841 on en comptait 2,814, et 2,752 en 1840. Le département de la Seine a fourni à lui seul 516 suicides, près du cinquième du nombre total. Les départements qui en offrent, après celui-ci, le nombre le plus élevé, sont : la Seine-Inférieure, 111; le Nord, 107; Seine-et-Oise, 95; l'Oise, 82. Dans l'Aveyron et le Cantal, il n'y en a eu que 2; 3 dans la Corse, 4 dans la Haute-Loire et la Lozère.

### BULLETIN AGRICOLE.

DES MOYENS DE DIMINUER LES INCONVÉNIENTS DE LA PLUIE PENDANT LA MOISSON.

Une température à la fois humide et chaude pendant la moisson, qui donne aux grains beaucoup de disposition à germer, est la circonstance la plus désolante qui puisse atteindre un cultivateur.

La moisson est un des travaux rustiques qui exigent le plus d'activité et de célérité, surtout dans les an-

nous fûmes poursuivis par une barque, et tandis que nos compagnons plus heureux recouvraient leur liberté, nous fûmes repris pour recevoir une terrible correction. Arrivés dans la ville, on nous administra plusieurs centaines de coups de bâton par ordre du Dey. C'est la partie de mon histoire dont je puis donner les preuves les plus authentiques, car j'en porte des caractères ineffaçables sur plusieurs parties de mon corps. L'on nous porta ensuite à l'hôpital, où je fus près de deux mois sans pouvoir marcher.

Rentré au service de mon maître, il se plaignit de ce que j'avais voulu le fuir, me disant que j'étais peut-être le plus heureux des esclaves. Il est vrai mon seigneur, répondis-je, que j'aurais grand tort si je me plaignais de vous; mais voyez ces oiseaux qui sont dans vos cages, mieux nourris que ceux des champs, ils cherchent cependant à passer leurs têtes à travers les barreaux. Ma répartie le fit sourire; il me donna plusieurs pièces de monnaie, en me disant : vas boire avec tes camarades, mais ne t'enivres pas.

Plusieurs fois il m'avait sollicité de renier, disant qu'il me ferait alcaide à Tlemcen. Tu seras heureux, ajoutait-il, je te donnerai un écrivain qui fera ton ouvrage, tu n'auras qu'à commander; ainsi tu vois que je ne veux que ton bonheur, puisqu'aussitôt que tu auras renié je te rends la liberté, et que je perds le prix que tu me coûtes. Je lui objectai que celui qui

nées où le temps est pluvieux ou incertain. Le cultivateur qui met de la négligence ou trop peu d'activité à cette partie si importante de ses opérations, doit s'attendre à éprouver des pertes considérables. Chaque jour de beau temps doit être employé comme si l'on comptait avec certitude sur la pluie pour le lendemain et même pour le soir. Celui qui a toujours ce principe devant les yeux, aura bien rarement quelque perte notable à déplorer; car il n'arrive presque jamais, même dans les saisons les moins favorables, qu'il ne se rencontre dans le courant de la moisson quelques journées ou du moins quelques demi-journées de beau temps, qui, employées avec activité et intelligence, permettent de rentrer les récoltes sans accident; mais, pour cela, il est nécessaire que le cultivateur ait sous la main un grand nombre de bras.

Lorsqu'il survient une forte pluie pendant que la récolte est encore en javelles, il faut, aussitôt que le dessus est ressuyé, retourner soigneusement les javelles pour empêcher la germination de se déclarer dans les grains qui touchent la terre. Les cultivateurs de quelques cantons de la Normandie ont pour usage, dans ces circonstances, de mettre leur récolte en petites meules, à mesure qu'elle est moissonnée, et sans la lier, ils la recouvrent ensuite, au moyen d'une gerbe liée près de son extrémité inférieure et renversée en forme de bonnet.

Une autre méthode, très-recommandée dans les années pluvieuses, est de lier la récolte, aussitôt qu'elle est coupée, en petites gerbes que l'on place debout, appuyées les unes contre les autres de manière que l'air puisse jouer entre elles. Le lien doit être placé près des épis, à-peu-près aux deux tiers de la hauteur des tiges que l'on écartera un peu en dressant les gerbes. Ainsi exposées à l'air, les céréales peuvent, sans souffrir, supporter long-temps l'humidité.

Culture du mois de juin. C'est dans ce mois, et avant que la fenaison commence, que l'on doit conduire la plus grande partie du fumier sur la jachère. On l'étend tout de suite et on l'enfouit. Les fossés et les étangs peuvent être curés dans ce mois, et la vase que l'on en retire conduite sur les champs en jachère, ou bien être laissée en tas jusqu'en hiver, ou, enfin, être mise en compost avec du fumier, de la chaux, etc.

On termine les cultures dans les terrains destinés aux récoltes repiquées, au sarrasin, au colza d'été, etc.; on laboure ceux qui sont destinés au colza d'hiver; on travaille à la jachère, etc. C'est enfin la saison la plus favorable pour les travaux de dessèchement et pour l'écobuage.

On sarcle et l'on butte les pommes de terre et le maïs; on bine les autres récoltes sarclées; on repique les choux et les betteraves.

On sème du colza et de la navette d'été, du sarrasin, des navets, des cardères et encore des mélanges de vesces, qu'on récoltera en automne, après la dernière coupe du trèfle.

C'est l'instant de la récolte des fourrages. Le moment le plus favorable pour cette opération est le commencement ou le milieu de la floraison, plus tôt, on perdrait sur la quantité, et plus tard, on perdrait davantage encore sur la qualité, sans gagner sur la quantité. Le moment où l'herbe se fauche le mieux, c'est le soir et le matin, lorsqu'elle est humide de rosée.

— La société d'agriculture de Chalon-sur-Saône, a décidé qu'il serait établi une ferme expérimentale à *Château-Mouton*. L'exploitation de cette propriété nécessite un emprunt de 8,000 francs qui sera réalisé au moyen d'une souscription.

trahissait son Dieu pouvait aussi trahir les hommes, et qu'on ne devait avoir aucune confiance en lui. Comme il avait beaucoup de jugement, il finissait par en convenir.

Au bout de quelque temps, les choses changèrent bien de face. Mon maître, qui jouissait de l'estime publique, devait être nommé *Dey*, lorsqu'un renégat grec, qui prétendait aussi à cette charge, le fit assassiner secrètement. Presque ordinairement c'était la fin des personnalités haut placées, et ils pouvaient toujours envisager le fer ou le poison comme la récompense de leurs services. Dès qu'ils possédaient l'amitié du peuple, et que leur pouvoir excitait l'envie de leurs rivaux, ou que par leur tyrannie ils se faisaient haïr, leur vie n'était pas en sûreté.

Je fus bien affligé de la mort de cet homme, car je m'étais véritablement attaché à lui. Vendu par son fils à une riche maison de négociants Juifs, je les servis jusqu'à ce que l'empereur Napoléon rachetât tous les Français qui se trouvaient dans les fers en Afrique. Nous débarquâmes à Gènes dans les derniers mois de l'année 1806. Je revis enfin ma patrie après dix-huit ans de captivité.

ALEXIS VIALLY, de Mardore.

(Journal de Villefranche.)



## MERCURIALES DE LA HALLE DE ROANNE.

2.<sup>me</sup> Quinzaine de Mai.

| DENRÉES VENDUES.              | PRIX MOYEN. |
|-------------------------------|-------------|
|                               | f. c.       |
| Froment . . . . . d. décalit. | 4 52        |
| Seigle . . . . .              | 3 41        |
| Orge . . . . .                | 2 36        |
| Avoine . . . . .              | 2 04        |
| Haricots . . . . .            | 3 32        |
| Pommes de terre . . . . .     | » 48        |
| Foin . . . . . les 100 kil.   | 7 15        |
| Paille . . . . .              | 3 85        |

Mercuriales de Montbrison. Froment, de 4 25 à 4 60; — Seigle, 3 60; — Orge, 3 fr.; — Avoine, 1 90; — Haricots, 3 50 le double décalitre. — Vin du pays, de 1843, de 50 à » fr. les 200 litres.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

## SERVICE DU COURRIER

De Roanne à Lyon, en 8 heures fixes, desservant

ST.-SYMPHORIEN-DE-LAY, TARARE ET L'ARBRESLE.

Pour transport des Voyageurs, — Finances, — Marchandises.

Ce service, qui se distingue de tous autres par sa marche supérieure, part tous les jours de Roanne.

Les Bureaux sont:

Chez M. COLOMBAT, hôtel du Centre, rue des Bourrassières, à Roanne.

## TRIBUNAL CIVIL DE ROANNE.

Adjudication, en 7 lots, le 14 juin 1844, en l'étude de M.<sup>e</sup> Geoffroy, notaire à Roanne, des biens des mineurs de Georges Crétin, de Mably.

— Demande en séparation de biens, par Anne Mornier, contre son mari, Claude-Charles Desseigne de Villers.

SEUL Journal à TRENTE francs.

SIXIÈME ANNÉE,

LE PLUS COMPLET ET LE MOINS CHER DE TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS,

## L'ÉCHO DE LA PRESSE,

Gazette universelle, Politique, Littéraire, Judiciaire et Artistique,

PUBLIANT TOUS LES CINQ JOURS SEIZE PAGES IN-4<sup>o</sup>,

C'est-à-dire,

LA MATIÈRE DE PRÈS DE 100 VOLUMES PAR AN.

FEUILLETONS, ROMANS, VOYAGES, MÉMOIRES, ESQUISSES DE MŒURS, CRITIQUE, THÉÂTRES, TRIBUNAUX, POLITIQUE GÉNÉRALE, SATIRE POLITIQUE, BEAUX-ARTS, MODES, etc., etc. Les vastes colonnes de l'Écho de la Presse embrassent tout, et les écrivains les plus éminents de l'époque concourent à sa rédaction.

Chaque numéro contient environ cinq mille lignes. C'est le cadre le plus développé qui existe dans la presse française. L'Écho de la Presse offre à ses lecteurs SIX FOIS plus de matière que les Revues, les Échos, les Magasins mensuels, et son prix proportionnel est cependant moitié moins élevé.

IL EST LE SEUL des journaux producteurs qui continue le compte-rendu des Chambres, le texte des propositions officielles, les lois votées, les discours remarquables, le tableau complet de la vie politique du pays, tous les événements importants de la France ou de l'étranger.

Il devient ainsi, à la fin de l'année, le livre le plus utile qu'il soit possible de consulter, si l'on veut connaître l'histoire contemporaine sous toutes ses faces. — C'est un annuaire écrit avec indépendance, sans acception de partis, et qui, dégagé des redites et des inutilités de la presse quotidienne, convient à tous par l'universalité de sa rédaction.

## En résumé :

1<sup>o</sup> Le cadre littéraire de l'Écho de la Presse est plus étendu que celui de tous les journaux producteurs qui coûtent jusqu'à 48 francs.

2<sup>o</sup> La partie politique de ce journal peut dispenser de l'abonnement à une feuille quotidienne toute personne qui habite les départements.

3<sup>o</sup> Une Chronique judiciaire tient les lecteurs au courant de toutes les causes importantes.

L'ÉCHO DE LA PRESSE offre donc à ses abonnés, pour 30 francs, ce qui leur coûterait, par toute autre combinaison, au moins 150 francs.

Il leur donne plus que tout ce que peuvent offrir les meilleurs recueils politiques et littéraires, puisqu'il se compose, indépendamment de sa rédaction particulière, des écrits les plus remarquables publiés dans les journaux de toutes les nuances d'opinion.

Aussi nulle concurrence n'a-t-elle pu lui être faite depuis six ans qu'il est devenu le journal des familles, et qu'il accomplit cette révolution du bon marché commencée, il y a quelques années, par les journaux à 48 fr.

COURS DES COTONS. — VENTES ET ARRIVAGES DU 27 MAI AU 1.<sup>er</sup> JUIN 1844.

(CORRESPONDANCE DU ROANNAIS.) — Le Havre, 1.<sup>er</sup> juin 1844.

Le mouvement rétrograde imprimé aux prix la semaine dernière a fait encore de nouveaux progrès dans le cours de celle que nous finissons.

La réserve que continuent à s'imposer les acheteurs, formant obstacle au désir de vendre, toujours aussi général, il en est résulté nécessairement que ce n'est qu'au prix de sacrifices qu'on a pu engager à quelques achats.

Les ventes de la semaine ont donc présenté un peu plus d'importance; 8,000 balles environ ont été écoulées, mais le prix courant rédigé hier a constaté une baisse de 2 C. sur le bas, très-ordinaires et ordinaire. — Les qualités bon ordinaire et au-dessus principalement en Louisiane, sont restées sans changement, et même deviennent plus difficiles à obtenir à la cote.

Les avis des Etats-Unis par le steamer de New-York reçus jeudi dernier, ont surtout contribué à la position actuelle du marché, et c'est depuis leur réception que la baisse a pris un caractère aussi décidé.

Sur les divers marchés, il y avait eu baisse de 1/4 à 1/2 C. provoquée par les avis d'Europe des 4 et 19 avril. Néanmoins les prix en sont encore bien au-dessus des nôtres.

Les expéditions pour notre marché continuent à être modérées et présentent encore un déficit de 70,000 balles sur celles de l'an dernier.

Tout en supposant que la baisse puisse encore faire quelques progrès, au moment des arrivages qui vont avoir lieu d'ici à 15 jours, il paraît rationnel de les limiter désormais à quelques centimes, en considérant que nos cours actuels ne sont plus que de 5 à 6 C. au-dessus des plus bas prix de l'an dernier.

| VENTES<br>cette<br>semaine. | ESPECES.                           | PRIX PAYÉS        |                 | COURS A L'ACQUITTE.     |                              |                                       | STOCK<br>ce<br>jour. | Cote<br>semaine.<br>ARRIVAGES | PRIX COURANTS.                   |             |
|-----------------------------|------------------------------------|-------------------|-----------------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------------|----------------------|-------------------------------|----------------------------------|-------------|
|                             |                                    | Cette<br>semaine. | Id.<br>en 1843. | Bas<br>à<br>très-ordin. | Ordinaire<br>à<br>bon ordin. | Petit<br>COURANT<br>à bon<br>COURANT. |                      |                               |                                  |             |
| 4,004                       | Louisiane . . . . .                | 60 83             | 53 88           | 56 61                   | 67 74                        | 81 89                                 |                      |                               | INDIGO.                          |             |
| 4,699                       | Mobile . . . . .                   | 61 74             | 50 70           | 56 61                   | 66 72                        | 78 84                                 | 98,704               | 1,133                         | Bengale surfin violet et bleu... | 20 » » »    |
| 1,201                       | Géorgie, Virginie et Florides. . . | 57 75             | 55 65           | 55 60                   | 65 70                        | 76 »                                  |                      |                               | — beau viol. et pourpré.         | 17 » 17 50  |
| 1,051                       | Diverses espèces. . . . .          | » »               | » »             | » »                     | » »                          | » »                                   |                      |                               | — moyen violet.                  | 12 50 13 »  |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | — fin rouge.                     | 13 50 14 »  |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Java.                            | 8 » 18 50   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Caraque flor.                    | 12 50 13 50 |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | BOIS DE TEINTURE.                |             |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Campêche, coupe d'Espagne.       | 22 50 24 »  |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | — Autres coupes.                 | 14 50 21 »  |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Jaune Cuba.                      | 25 » 27 »   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Lima.                            | 34 » 35 »   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Sainte-Marthe.                   | 38 50 » »   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | Sandal.                          | 14 » 15 »   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | CACHOU brun luis., coulé sur f.  | 60 » 65 »   |
|                             |                                    |                   |                 |                         |                              |                                       |                      |                               | — Jaune.                         | 40 » 44 »   |
| 7,955                       | VOITURE, les 50 kilog. . . . .     | ROUEN.            | PARIS.          | TROYES.                 | LYON.                        | ROANNE.                               | 107,730              | 1,143                         |                                  |             |
|                             |                                    | 1 f. »            | 1 f. 75         | 3 f. 50                 | 6 f. »                       | 6 f. »                                |                      |                               |                                  |             |

Le Gérant, A. FARINE.

ROANNE. — IMPRIMERIE DE A. FARINE, AU PHÉNIX.